**Cas : Fred Bauma et Yves Makwambala, République démocratique du Congo**

Président de la RDC

*Président Joseph Kabila*

*Cabinet du Président de la République*

*Palais de la Nation*

*Avenue de Lemera, Kinshasa-Gombe*

*République démocratique du Congo*

Monsieur le Président,

En mars 2015, Fred Bauma et Yves Makwambala ont été arrêtés après avoir organisé un évènement à Kinshasa en vue d’encourager les jeunes à s’intéresser à la politique et à aller voter. Détenus depuis lors, inculpés de graves infractions contre l’État malgré le manque d’éléments de preuve à leur encontre, ils attendent leur procès.

Les autorités qualifient ces deux hommes de « terroristes » et de « comploteurs », visiblement dans le but d’intimider les militants et de réprimer les débats démocratiques.

Monsieur le Président, au vu de cette situation très inquiétante, je vous demande :

* d’ordonner la libération immédiate et inconditionnelle de Fred Bauma et Yves Makwambala, ainsi que l’abandon de toutes les charges retenues contre eux ;
* d’ordonner la remise en liberté des militants, des membres de partis de l’opposition et de tous ceux qui sont détenus uniquement en raison de leurs opinions politiques ou pour avoir participé à des activités pacifiques, et de veiller à ce que les charges retenues contre ces personnes soient abandonnées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.